

Jugement du tribunal de commerce du Havre qui déclare nulle et illégale la prise faite en mer par le corsaire de Saint Malo l'Esperance", du navire américain Juliana, capitaine Hayward, allant de Baltimore à Brème

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Jugement du tribunal de commerce du Havre qui déclare nulle et illégale la prise faite en mer par le corsaire de Saint Malo l'Esperance", du navire américain Juliana, capitaine Hayward, allant de Baltimore à Brème

Adresse bibliographique : Paris : impr. Du Pont, an V [1797]

Description matérielle : 1 vol. ([12 p. du Vingt sixième recueil des pièces sur la chose maritime])